

JOURNAL OFFICIEL

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à Conakry



ABONNEMENTS

Dans la Colonie :	Hors de la Colonie :
Un an... 15 fr. 00	Un an... 20 fr. 00
Six mois... 8 fr. 00	Six mois... 10 fr. 00
Le numéro	1 fr. 00

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser au Chef de l'Imprimerie

Les insertions et les abonnements sont payables d'avance
Les annonces doivent être remises les 10 et 25 de chaque mois au plus tard.

ANNONCES

Une insertion de 1 à 6 lignes ... 2 fr. 00
Chaque ligne en plus 0 fr. 20
Chaque annonce répétée moitié prix
Il n'est jamais compté moins de 6 lignes ou 2 f.

Supplément au « Journal Officiel » du 15 Avril 1917

INSPECTION DES DOUANES

LISTE GÉNÉRALE

des produits dont la sortie et la réexportation sont actuellement prohibées dans les Colonies de l'Afrique occidentale française.

NOTA. — Les expéditions de tous produits prohibés sur la Métropole ainsi que celles des produits du crû à destination d'une autre Colonie française auront lieu désormais sans autorisation préalable. Elles restent assujetties seulement à la souscription d'un acquit-à-caution pour garantir l'arrivée à destination.

Les articles repris à la nomenclature qui suit et marqués d'un astérisque peuvent être exportés ou réexportés sans autorisation spéciale à destination de l'Angleterre et des Dominions, Protectorats et Colonies britanniques, de la Belgique (partie non envahie), du Japon, de la Russie et des Etats de l'Amérique, sous réserve de la souscription d'un acquit-à-caution à décharger par la douane du port de débarquement.

Ceux qui sont marqués de deux astérisques peuvent, en outre, être exportés ou réexportés sans autorisation spéciale à destination de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne ainsi que de tous les Pays neutres situés hors d'Europe. Ils doivent faire l'objet également, pour ces destinations, de la souscription d'un acquit-à-caution.

* Accumulateurs et plaques d'accumulateurs. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Acétate ou pyrolignite de chaux. (D. 6 novembre 1915.)

Acétate médicamenteux. (D. 11 janvier 1916.)

* Acétates autres que l'acétate ou pyrolignite de chaux et que les acétates médicamenteux. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Acétones. (D. 2 janvier 1915 et 11 août 1916; A. 24 février 1915 et 2 septembre 1916.)

Acétones (Matières brutes ou raffinées pouvant servir à leur préparation). (D. 11 août 1916.)

* Acétyl-cellulose. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Acide acétique et ses sels médicamenteux. (D. 2 janvier 1915.)

* Acide borique et autres composés du bore. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

* Acide bromhydrique. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Acide chlorhydrique. (D. 10 juillet 1915.)

Acide chromique, chromates et bichromates. (D. 18 octobre 1916.)

* Acide citrique. (D. 22 avril 1916; A. 6 mai 1916.)

** Acide formique. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Acides gras de toute espèce. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

Acide lactique. (D. 4 février 1915.)

Acides nitrique, salicylique et sulfurique. (D. 2 janvier 1915.)

Acide oxalique. (D. 10 novembre 1916.)

* Acide stéarique. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Acide tartrique et tartrates alcalins autres que le tartrate de potasse (voir tartrate de potasse). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Aciers de toutes sortes. (D. 4 février 1915.)

* Aconit (préparations et alcaloïdes). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Aéroplanes et aéronefs et pièces détachées. (D. 2 janvier 1916.)

* Agar-agar ou librine. (D. 2 mars 1916; A. 16 mars 1916.)

Agrès et appareils d'aéronefs et de navire. (D. 2 janvier 1915 et 4 février 1915.)

* Aiguilles à tricoter. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Albumine. (D. 10 novembre 1916.)

Alcaloïdes végétaux. (D. 11 janvier 1916.)

* Alcaloïdes végétaux autres que ceux dénommés aux décrets des 2 janvier 1915 et 9 mars 1915. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Alcools amylique, méthylique et éthylique. (D. 2 janvier 1915.)

** Allumettes chimiques. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Aloès (Suc d'). (D. 22 avril 1916; A. 6 mai 1916.)

* Alumine anhydre et hydratée et sels d'alumine, (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

Aluminium, minéral et métal pur ou allié (sous toutes ses formes). (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916.)

* Aluminium (Ouvrages en). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Aluminium (Oxydes d'). (D. 11 janvier 1916.)

* Aluns. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Amandes (D. 9 décembre 1915; A. 27 décembre 1915.)

Amiante brut ou travaillé. (D. 27 août 1915; A. 20 septembre 1915 et 29 juin 1916.)

* Amidon. (D. 13 mars 1915; A. 9 avril 1915.)

* Amidons solubles. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

Ammoniaque. (D. 10 avril 1915.)

** Amomes et cardamomes. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Anhydride sulfureux. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

Anhydride sulfurique. (D. 22 avril 1916.)

* Anti-friction (Métal). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Antimoine, minéral et métal pur ou allié. (D. 2 janvier 1915)

Antipyrine. (D. 2 janvier 1915.)

Appareils électriques pour la mise de feu. (D. 4 février 1915.)

Appareils et instruments de chirurgie (y compris les drains, tubes, gants en caoutchouc). (D. 4 février 1915.)

Appareils de télégraphie. (D. 2 janvier 1915.)

* Arack. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

Argent brut en masses, lingots, barres, poudres, objets détruits. (D. 3 décembre 1915.)

Armes blanches et pièces détachées. (D. 11 janv. 1916.)

Armes à feu autres que de guerre, pièces détachées et munitions. (D. 11 janvier 1916.)

* Armes à feu de tout genre (autres que de guerre) et pièces détachées. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Armes de guerre de toutes sortes. (D. 2 janvier 1915.)

Arsenic et ses sels et minéral. (D. 10 juillet 1915 et 18 octobre 1916.)

* Asphaltes. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

Aspirine. (D. 2 janvier 1915.)

Atropine. (D. 2 janvier 1915.)

* Bâches. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Bambous. (D. 4 février 1915; A. 24 février 1915.)

Bateaux de rivières. (D. 4 février 1915.)

Bâtiments à voiles, à vapeur ou à moteur à explosion. (D. 2 janvier 1915.)

* Belladone et ses préparations ou alcaloïdes. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

** Benzoate de benzyle. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

** Benzoate d'éthyle. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Betteraves destinées à la fabrication du sucre. (D. 2 janvier 1915.)

Bestiaux. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915 et 10 février 1917.)

Beurre. (D. 2 janvier 1915.)

Bichromate de soude. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916, 23 septembre 1916.)

Tous autres bichromates. (D. 18 octobre 1916.)

* Bicyclettes et pièces détachées. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Bismuth et sels de bismuth. (D. 2 janvier 1915.)

Bitume. (D. 18 octobre 1916.)

* Blanc de baleine et de cachalot. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

Bois de construction. (D. 2 janvier 1915.)

Bois de fusil et bois de noyer brut, équarri ou scié. (D. 2 janvier 1915.)

Bois d'acajou, d'okoumé, de platane, de hêtre, de bouleau, de tilleul, de frêne. (D. 10 septembre 1915.)

* Boîtes métalliques en fer blanc pour l'emballage des conserves alimentaires. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916)

Bonneterie de laine (voir laine). (D. 2 janvier 1916.)

** Borate de chaux. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Borax et autres composés du bore. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

* Bourre, bourrette de soie en masse ou peignée et blouses de soie en masse ou peignée, fils de bourrette, de blouses de soie non teints, tissus de bourrette et de blouses de soie pure non teints, ni imprimés, ni apprêtés, (voir aussi soie). (D. 2 janvier 1915 et 4 février 1915; A. 24 février 1915.)

Boyaux frais, secs ou salés (voir aussi vessies, enveloppes et membranes pour charcuterie). (D. 13 mars 1915 et D. 11 janvier 1916.)

Brais de résine, colophane, essence de térébenthine. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915 et 24 juillet 1915.)

** Briques de silice. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Brome et bromures. (D. 2 janvier 1915.)

** Brosserie. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1919.)

* Cacao et chocolat. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

Cachou en masse. (D. 4 février 1915.)

* Café. (D. 10 avril 1915; A. 23 avril 1915.)

** Café (Succédanés du). (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Café (Extraits de). (D. 11 août 1916.)

Caféine. (D. 2 janvier 1915.)

* Calcaires bitumineux. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

* Camphre. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

* Cannelle. (D. 18 octobre 1916. A. 28 octobre 1916.)

* Cantharides et leurs préparations. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Caoutchouc, balata, gutta-percha, bruts ou refondus en masse, y compris les déchets de caoutchouc et l'ébonite. (D. 2 janvier 1915.)

Caoutchouc (Feuilles vulcanisées). (D. 11 janvier 1916.)

* Caoutchouc (Ouvrages en) à l'exception des feuilles vulcanisées. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Carbone (Composés halogénés du). (D. 18 octobre 1916.)

Carbone (Tétrachlorure de). (D. 10 novembre 1916.)

Carborandum (Siliciure de carbone). (D. 24 novembre 1915.)

* Carbure de calcium. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

* Caroubes. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916)

Cartes géographiques ou marines. (D. 4 février 1915.)

* Caséine. (D. 20 juin 1915; A. 28 juin 1915.)

** Cassia lignée. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916;

Celluloïde brut, en masse, plaques, feuilles, jones, tubes, bâtons, rognures, déchets. (D. 4 février 1915.)

(Cellulose. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février et 12 septembre 1916.)

* Cérésine. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

(* Cévadille (Graine de). (D. 22 avril 1916 ; A. 6 mai 1916.)

* Chandelles. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Chanvre broyé ou teillé, en étoupes ou peigné. (D. 9 janvier 1915.)

Charbon de bois. (D. 2 janvier 1915.)

* Charbons pour l'électricité. (D. 2. janvier 1915 ; A. 24 février 1915.)

* Charcuterie (fabriquée. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Charcuterie (Vessies, enveloppes et membranes pour). (Voir vessies). (D. 11 janvier 1916.)

* Chataignes, marrons, millet et leurs farines. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Chevaux, ânes et ânesses, mules et mulets. (D. 2 janvier 1915.)

Chaussures (Fournitures et outillages pour la fabrication des)

Voir aussi fournitures et outillages. (D. 11 janvier 1916.)

Chicorée (Racines de) vertes ou sèches. (D. 16 août 1915.)

Chicorée brulée ou moulue. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916 et 20 janvier 1917.)

** Chiendent. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 nov. 1916.)

Chiffons de tout genre. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 et 23 février 1916.)

Chloral. (D. 2 janvier 1915.)

* Chloramide et préparations à base de chloral. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Chlorates et perchlorates. (D. 2 janvier 1915.)

Chlore liquéfié. (D. 11 janvier 1916.)

Chlore (Combinaisons du). D. 10 novembre 1916.)

Chloroforme. (D. 2 janvier 1915.)

Chlorure de carbone (D. 10 novembre 1916.)

Chlorure de chaux. (D. 2 janvier 1915.)

Chlorure d'or et de platine (D. 18 octobre 1916.)

* Chlorures métalliques de toutes espèces autres que ceux d'or et de platine. (D. 18 octobre 1916 ; A. 28 octobre 1916.)

* Chlorures métalloïdiques. (D. 18 octobre 1916 ; A. 28 octobre 1916.)

Chromates. (D. 18 octobre 1916.)

* Chrome sous toutes ses formes. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Chronomètres de bord. (D. 10 avril 1915 ; A. 23 avril 1915.)

Chutes, ferrailles et débris de vieux ouvrages de fonte, de fer ou d'acier. (D. 2 janvier 1915.)

* Ciment. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Cirage. (D. 18 octobre 1916 ; A. 28 octobre 1916.)

* Cire animale brute ou ouvrée. (D. 11 août 1916 ; A. 2 septembre 1916.)

* Cires végétales. (D. 2 mars 1916 ; A. 16 mars 1916.)

* Cobalt sous toutes ses formes. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Coca et ses préparations. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Cocaïne. (D. 2 janvier 1915.)

Codeine. (D. 4 février 1915.)

Coke (Houille carbonisée.) (D. 18 septembre 1915.)

** Colchique et ses préparations. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)

* Colles de toute nature et matières servant à leur préparation (caséine, albumine d'œufs ou de sérum, sang desséché, dextrine et amidons solubles gélatine, celle forte

et colle de peau, déchets de peaux et de cuirs et débris d'animaux). (D. 18 octobre 1916 ; A. 28 octobre 1916.)

Collodion. (D. 2 janvier 1915.)

Colophane. (D. 2 janvier 1915 ; A. 24 février 1915 et 24 juillet 1915.)

** Condiments et sauces (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)

Confections en tissus de coton. (D. 11 janvier 1916.)

* Conserves de légumes (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Conserves de poissons. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Conserves de tomates. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Conserves de viandes en boîtes. (D. 2 janvier 1915.)

* Conserves alimentaires à base de viande et extraits de viande, autres que celles prohibées par le décret du 2 janvier 1915. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Cordages, filets et autres ouvrages de cordes. (D. 11 janvier 1916.)

Corindon naturel en grains ou en poudres, corindon artificiel ou alundum (alumine fondue). (D. 24 novembre 1915.)

* Corne et autres manières analogues brutes. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Coton et déchets de coton (voir aussi tissus de coton). (D. 2 janvier 1915.)

Drilles de coton. (D. 10 septembre 1915 ; A. 20 septembre 1915 et 23 février 1916.)

* Fils de coton. (D. 10 septembre 1915 ; A. 20 septembre 1915.)

Couvertures de laine (voir laine) (D. 2 janvier 1915.)

* Couvertures de cheval en poils. (D. 22 avril 1916 ; A. 6 mai 1916.)

Craie pour tailleurs, craie de Briançon (stéatite). (D. 15 août 1916.)

Créosote de bois. (D. 2 janvier 1915.)

Crin végétal. (D. 2 mars 1916.)

Crins préparés ou frisés. (D. 22 avril 1916.)

* Crins et poils à l'exception des crins frisés ou préparés. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Fils et tissus de crin animal. (D. 22 avril 1916 ; A. 6 mai 1916.)

Cuir (Ouvrages en). Articles d'habillement, de campement, d'équipement et de harnachement militaires. (D. 11 janvier 1916.)

* Cuir (Ouvrages en) autres que les articles précédents. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Cuivre pur ou allié sous toutes ses formes (minerai ou métal) (Chaudières et tubes de cuivre). (D. des 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916 ; A. des 24 février 1915 et 12 février 1916.)

Cyanamide calcique. (D. 4 février 1915.)

Cyanures, ferri-cyanures et ferro-cyanures de potassium et de sodium. (D. 11 janvier 1916.)

* Déchets de fils de coton. (D. 2 janvier 1915 ; A. 24 février 1915.)

* Déchets de soie. (D. 4 fév. 1915 ; A. 24 février 1915.)

Dégras. (D. 22 avril 1916.)

Détonateurs. (D. 4 février 1915.)

** Dextrine. (D. 18 octobre 1916 ; A. 28 octobre et 20 novembre 1916.)

Diamants bruts utilisables dans un but industriel. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916 et 13 janvier 1917.)

Digitaline. (D. 4 février 1915.)

Drap. (D. 11 janvier 1916.)

Eau oxygénée. (D. 2 janvier 1915.)
** Eaux-de-vie et liqueurs. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.) (1)
Ebauchons de pipe. (D. 22 avril 1916.)
* Ecorce de palétuvier. (D. 8 nov. 1914 ; A. 24 fév. 1915.)
* Ecorce de quinquina. (D. 2 janvier 1915 ; A. 24 février 1915.)
Ecorces à tan et autres matières tannantes de toutes sortes. Extraits tannants et sucres tannins. (D. 10 avril 1915.)
* Ecorce de tilleul. (D. 2 mars 1916 ; A. 16 mars 1916.)
Effets d'habillement, de campement, d'équipement et de harnachement militaires. (D. 2 janvier 1915.)
* Electrodes, piles et leurs éléments. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Emeris pulvérisés, émeris appliqués sur papiers et sur tissus, agglomérés en meules, pierres ou toutes autres formes quelconques (y compris, carborandum, corindon, et alundum). (D. 24 novembre 1915.)
(Emétine et émétique. (D. 4 février 1915.)
** Engrais de toutes sortes (chimiques et autres). (D. 11 janvier 1916 et 10 novembre 1916 ; A. 12 février et 20 novembre 1916.)
* Ergot de seigle. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Essence de térébenthine. (D. 2 janvier 1915 ; A. 24 février 1915 et 24 juillet 1915.)
* Etain pur ou allié sous toutes ses formes. (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916 ; A. 24 février 1915 et 12 février 1916.)
Ether formique. (D. 18 octobre 1916.)
Ether sulfurique et acétique. (D. 2 janvier 1915.)
* Eucaïne (Hydrochlorure). (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Extraits de viande. (D. 11 janvier 1916.)
* Extraits de cafés. (D. 11 août 1916 ; A. 2 septembre 1916.)
** Extraits tinctoriaux. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)
* Extrait de quinquina. (D. 4 février 1915 ; A. 24 février 1916.)
Fécules de pommes de terre, maïs et autres. (D. 13 mars 1915 ; A. 9 avril 1915 et 20 janvier 1917.)
Riz. (D. 2 janvier 1915 ; A. 24 février 1915 et 10 fév. 1917.)
* Millet, marrons châtaignes et leurs farines. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Farineux alimentaires de toutes sortes autres que les précédents. (D. 2 janvier 1915.)
* Feldspath. (D. 18 octobre 1916 ; A. 28 octobre 1916.)
Fers et fontes. (D. 4 février 1915.)
Ferri-cyanures et ferro-cyanures de potassium et de sodium. (D. 11 janvier 1916.)
Ferro-chrome, ferro-nickel et tous alliages ferro-métalliques. (D. 2 janvier 1915.)
Feuilles de caoutchouc vulcanisé. (D. 11 janvier 1916.)
* Fibres de coco. (D. 2 mars 1916 ; A. 16 mars 1916.)
Ficelles de chanvre. (D. 11 janvier 1916.)
* Figs sèches. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
** Figs torréfiées. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)
Filets et autres ouvrages de cordes. (D. 11 janvier 1916.)
Filières-diamant de 15/100^e de millimètre et au-dessus et dont le poids du diamant excède un quart de carat. (D. 4 février 1915.)
Filières dites « filières-diamants » de tous diamètres. (D. 18 octobre 1916.)

(1) Les eaux-de-vie et liqueurs en récipients d'un litre au plus peuvent être exportées sur tous les pays neutres sans autorisation sous réserve de la consignation à la S. S. S. pour la Suisse, au N. O. T. pour les Pays-Bas, au Danish Schild, pour le Danemark.

Fils et câbles isolés pour l'électricité. (D. 2 janvier 1915.)
* Fils d'alpaga, de mohair et de poils. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Fils de chanvre, de jute, de laine et de lin. (D. 2 janv. 1915.)
* Fils de coton. (D. 10 septembre 1915 ; A. 20 septembre 1915.)
* Fils de ramie. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
* Fils et filés de bourre et de déchets de soie et tous fils ou filés généralement dénommés schappe, écrus, décrus et non teints pour la vente. (D. 14 mars 1916 ; A. 27 mars 1916.)
Tissus fabriqués exclusivement avec les fils et filés des matières énumérées ci-dessus : pongées et shantungs, failles et taffetas écrus, décrus, imprimés ou non mais non teints. (D. 14 mars 1916.)
* Forges portatives. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 fév. 1916.)
Formol. (D. 2 janvier 1915.)
* Fournitures pour la fabrication des chaussures, telles que rivets en cuivre, boutons, agrafes, chevilles à talons, clous ou rivets pour pose mécanique ou à la main. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Fourrages, foin, paille. (D. 2 janvier 1915.)
* Fromages de toutes sortes. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Fruits et graines oléagineux. (D. 2 janvier 1915 ; A. 24 février 1915 ; A. 7 avril 1917.)
** Fruits de table (frais, secs, tapés, confits ou conservés). (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)
* Fruits à noyaux. (D. 6 novembre 1915 ; A. 20 nov. 1915.)
Fulminate de mercure. (D. 4 février 1915.)
* Garnitures de machines et de chaudières y compris la laine de laitier. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Gaz asphyxiants (Produits pour la fabrication des). (D. 11 janvier 1916.)
* Gentiane et ses préparations. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
** Gibier. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)
* Girofle. (D. 18 octobre 1916 ; A. 28 octobre 1916.)
* Glands. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
** Gluten (Pain de). (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)
Glycérine. (D. 2 janvier 1915.)
Gomme laque. (9 décembre 1915.)
* Gommages de tous genres à l'exception de la gomme laque. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Goudron minéral et produits chimiques dérivés. (D. 2 janvier 1915.)
Goudron végétal et huile de goudron végétal. (D. 11 janvier 1916.)
* Goudron de bois et huile de goudron de bois. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
* Graines à semer (légumineuses, graminées, fourragères et autres y compris la jarosse). (D. 9 janvier 1915 ; A. 24 février 1915.)
* Graisses animales y compris celles de poisson (suif, saindoux, lanoline, margarine, oléomargarine et substances similaires, etc.). (D. 2 janvier 1915 et 10 avril 1915 ; A. 24 février et 23 avril 1915.)
Graisses végétales alimentaires. (D. 20 juin 1915 ; A. 28 juin 1915 ; A. 7 avril 1917.)
Graphite. (D. 4 février 1915.)
* Houes (voir aussi outils pour pionniers). (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)
Houille crue et houille carbonisée (coke). (D. 18 septembre 1915.)
* Huile de baleine. (D. 4 février 1915 ; A. 24 février 1915.)

Huiles minérales, brutes, raffinées, essences et lourdes (benzine, benzol, toluène, etc.) (D. 2 janvier 1915.)

Huiles résiduelles de la distillation de l'alcool. (D. 4 février 1915.)

Huiles de ricin et de pulgère. (D. 2 janvier 1915.)

Huiles végétales autres que les précédentes. (D. 4 février 1915; A. 24 février 1915; A. 4 avril 1917.)

** Huiles volatiles ou essences. (D. 10 novembre 1915; A. 20 novembre 1916.)

* Indigo naturel. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Instruments d'observation, de géodésie et d'optique. (D. 13 mars 1915.)

* Instruments nautiques divers. (D. 10 avril 1915; A. 23 avril 1915.)

Iode, iodures iodoforme. (D. 2 janvier 1915.)

* Ipécacuanha (Racine d') (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Iridium métal pur ou allié (et ouvrages en) autres que la joaillerie montée. (D. 10 septembre 1915 et 2 mars 1916.)

* Istle (D. 2 mars 1916; A. 16 mars 1916.)

* Jambons désossés et roulés, jambons cuits (D. 4 février 1915; A. 24 février 1915.)

** Jones. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Jusquiame et ses préparations. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Jute (fils et sacs). (D. 2 janvier 1915.)

** Kaolin. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Laine de toute nature y compris les rognures de chiffons neufs et les laines d'effilochage. (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916; A. 12 février et 12 août 1916.)

Laines peignées ou cardées, teintées ou non. (D. 2 janvier 1915.)

* Lainé de laitier (voir aussi garnitures de machines et de chaudières). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Déchets de laines. (D. 2 janvier 1915.)

Couvertures de laines. (D. 2 janvier 1915.)

Bonneterie de laine (objets autres que la ganterie, que les tissus en pièces et que les articles brodés ou ornés). (D. 2 janvier 1915.)

* Bonneterie de laine (ganterie, tissus en pièce, articles brodés ou ornés et articles autres que pour hommes). (D. 2 janvier 1915; A. 12 février 1916.)

Lait concentré pur ou additionné de sucre. (D. 2 janvier 1915.)

* Lapins. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Laves de Volvic et autres. (D. 4 février 1915 et 2 mars 1916.)

Légumes frais. (D. 4 février 1915.)

Levure. (D. 2 janvier 1915.)

* Liège brut ou ouvré. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Limaille et débris de vieux ouvrages de cuivre, d'étain, de zinc, purs ou alliés. (D. 2 janvier 1915.)

Lin brut, teillé, en étoupes ou peigné. (D. 9 janvier 1915.)

Lorgnettes autres que de luxe. (D. 2 janvier 1915.)

Machines et parties de machines propres à la navigation, à l'aérostation et à l'aviation. (D. 2 janvier 1915.)

Machines dynamo-électriques. (D. 2 janvier 1915.)

Magnétos (machines). (D. 11 janvier 1916.)

Machines et appareils frigorifiques. (D. 2 janvier 1915.)

Machines et parties de machines exclusivement propres à la fabrication des munitions et des armes de guerre. (D. 4 février 1915.)

Machines-outils et leurs pièces détachées. (D. 7 août 1915.)

Pièces de machines et tous autres objets en acier spéciaux. (D. 10 novembre 1916.)

** Macis. (10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Magnésium. (2 janvier 1915.)

* Manches ou poignées d'outils. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Manganèse (métal) sous toutes ses formes. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Marc de pommes. (D. 10 avril 1915; A. 23 avril 1915.)

* Marc d'olives. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Marrons (voir aussi farineux alimentaires). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Matériels électriques adaptés aux usages de la guerre et pièces détachées. (D. 18 octobre 1916.)

Matériels sanitaires (appareils) et instruments de chirurgie. (D. 11 janvier 1916.)

* Matériel sanitaire non compris les précédents articles. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Matières lubrifiantes à base d'huile minérale. (D. 11 janvier 1916.)

* Matières lubrifiantes autres que les précédentes. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Mèches de mineurs. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Médicaments (à l'exception de ceux nommément frappés de prohibition). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Mélasses (D. 4 février 1916.)

* Menthol (essence de menthe) (D. 11 août 1916; A. 2 septembre 1916.)

* Mercure (Composés et préparations de). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Mercure (minéral et métal). (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

* Métal anti-friction (voir aussi anti-friction). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Meules en éméri. (D. 11 janvier 1916.)

* Meules autres que q'en éméri. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Mica en feuilles ou en plaques. (D. 9 décembre 1915; A. 27 décembre 1915.)

* Mica travaillé. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Micanite. (D. 9 décembre 1915; 27 décembre 1915.)

** Miel. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Millet (voir aussi farineux alimentaires). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Minéral de chrome. (D. 2 janvier 1915.)

Minéral de molybdène. (D. 11 janvier 1916.)

Minéral de nickel. (D. 2 janvier 1915.)

Minéral de titane. (D. 11 janvier 1916.)

Minéral de tungstène. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915 et 23 septembre 1916.)

Minéral de vanadium. (D. 11 janvier 1916.)

Minéral de zinc. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915 et 19 avril 1916.)

* Minéral de fer (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

* Minéral de manganèse. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

* Minerais uranifères radioactifs. (D. 14 septembre 1916; A. 6 octobre 1916.)

Molybdène (Métal, minéral). (D. 11 janvier 1916.)

* Molybdène (Sels de). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Monazite (Minéral de cérium, lanthane et thorium). (D. 11 août 1916; A. 2 septembre 1916.)

Monnaie de cuivre, de billon, de nickel (en Guinée et au Dahomey). (A. 26 juin 1915 du Gouverneur général.)

Monnaies de toutes sortes à la Côte d'Ivoire. (A. 19 décembre 1914.)

Monnaies d'argent (dans toute l'étendue de l'Afrique occidentale française). (D. 3 septembre 1915.)

Morphine (D. 4 février 1915.)

** Muscade. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Nattes de paille et de fibres végétales. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Nickel pur ou allié sous toutes ses formes. (D. 11 janvier 1916; D. 12 février 1916.)

Nitrates et nitrites. (D. 2 janvier 1915.)

* Noix vomique et ses alcaloïdes ou préparations. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Noix, noisette. (D. 9 décembre 1915; A. 27 décembre 1915.)

* Noyaux de fruits. (D. 9 décembre 1915; A. 27 décembre 1915.)

* Novocaïne. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Objets de pansement. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Oufs de volaille. (D. 2 janvier 1915.)

* Oéline. (D. 20 juin 1915; A. 28 juin 1915.)

Opium et préparations à base d'opium. (D. 2 janvier 1916.)

Or (L'or peut être exporté sans autorisation spéciale lorsque l'envoi a pour destination la France). (D. 1^{er} mai 1915; A. 11 mai 1915.)

Os. (D. 6 novembre 1915; A. 20 novembre 1915 et 20 janvier 1917.)

Osmium métal pur ou allié (et ouvrages en) autres que la joaillerie montée. (D. 10 septembre 1915 et 2 mars 1916.)

Outillage pour la fabrication des chaussures (Machines-outils (D. 11 janvier 1916.)

* Outillage pour la fabrication des chaussures à l'exception des précédents. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Outils emmanchés ou non en fonte, fer, acier (bêches, cisailles, hâches, pelles, pioches, scies articulées scies à main, serpes). (D. 4 février 1915.)

Outils tranchants en fer ou en acier ordinaire. (D. 10 novembre 1916.)

Outils et leurs pièces détachées à l'exception des outils pour l'horlogerie. (D. 10 novembre 1916.)

Tous autres objets en acier spéciaux. (D. 10 novembre 1916.)

* Outils pour maréchaux-ferrants, charpentiers, charrons et selliers. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Outils et appareils pour pionniers, leurs manches ou poignées détachées. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Ouvrages de toutes espèces en plomb. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

* Ouvrages en aluminium autres que la bijouterie. (D. 4 février 1915; A. 24 février 1915 et 12 février 1916.)

Palladium, métal pur ou allié (et ouvrages en) autres que la joaillerie montée. (D. 2 mars 1916.)

* Pansement (Objets de). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

** Papier paraffiné. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Paraffine. (D. 4 février 1915; A. 24 février 1915.)

* Paraldéhyde. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

** Parements. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Peaux brutes et préparées de toutes sortes y compris les peaux sèches exotiques. (D. 2 janvier, 13 mars, 10 avril 1915 et 11 janvier 1916.)

** Peaux de lapins (Pelleteries brutes). (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Peptone. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Peroxyde de sodium. (D. 4 février 1915.)

* Peroxydes métalliques autres que le peroxyde de sodium. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Phormium-tenax, abaca, aloès et autres végétaux filamenteux non dénommés, bruts, teillés, tordus ou en torsades et étoupes, même filés. (D. 2 mars 1916; A. 16 mars 1916.)

* Phosphore. (D. 4 février 1915; A. 24 février 1915.)

* Phosphates de chaux. (D. 4 février 1915; A. 24 février 1915.)

Produits phosphorés de toute nature. (D. 10 juillet 1915.)

* Piassava. (D. 2 mars 1916; A. 16 mars 1916.)

** Pignons. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Piles électriques (Voir aussi électrodes). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Piments. (D. 14 mars 1916; A. 27 mars 1916.)

Platine (Métal, minéral et sels). (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916.)

Platine (Ouvrages en) autres que la joaillerie montée. (D. 2 mars 1916.)

* Plaques et papiers photographiques. (D. 2 janvier 1915; A. 20 janvier 1917.)

* Plomb, minéral et métal pur ou allié, tuyaux de plomb. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

* Plomb (Ouvrages de toute espèce en). (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

** Plumes de volailles, déchets de plumes et duvets. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Poissons frais ou en saumure, secs, salés ou conservés y compris la morue et les poissons de tous poids de la côte occidentale d'Afrique, séchés dans les conditions analogues à celles de la morue. (D. 11 janvier 1916.)

Poivre. (D. 24 novembre 1915.)

Poix (D. 18 octobre 1916.)

Pommes de terre de toutes sortes. (D. 11 janvier 1916.)

Potassium, potasse et sels de potasse. (D. 2 janvier 1915.)

Poudres et explosifs assimilés (coton-poudre, coton nitré, nitroglycérine, fulmi-coton, etc.). (D. 2 janvier 1915.)

* Présure (D. 22 avril 1916; A. 6 mai 1916.)

* Produits chimiques pour usages pharmaceutiques à l'exception de ceux nommément frappés de prohibition absolue. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Projectiles et autres munitions de guerre. (D. 2 janvier 1915.)

* Protargol. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Pulvérisateurs autres que pour la toilette, la médecine et les usages domestiques. (D. 11 janvier 1916.)

Pyramidon. (D. 2 janvier 1915.) Quinine et ses sels. (D. 2 janvier 1915.) Racine de bruyère. (D. 22 avril 1916.)

** Radium et ses sels. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Ramie. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Raphia. (D. 8 novembre 1914; A. 24 février 1915.)

Récipients en fer et en acier pour gaz comprimés ou liquéfiés. (D. 10 septembre 1915.)

Résines de pin et de sapin. (D. 4 février 1915.)

* Résines de toutes sortes autres que les précédentes. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Rhodium, métal pur ou allié (et ouvrages en) autres que la joaillerie montée. (D. 10 septembre 1915 et 2 mars 1916.)

Riz. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915 et 10 février 1917.)

Rogues de morue et de maquereau. (D. 11 janvier 1916.)

Rotins bruts et décortiqués. (D. 20 juin 1915; A. 28 juin 1915.)

Ruthénium, métal pur ou allié (et ouvrages en) autres que la joaillerie montée. (D. 10 septembre 1915 et 2 mars 1916.)

* Saccharine et produits assimilés. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Sacs de jute. Sacs de tous genres. (D. 2 janvier 1915 et 9 décembre 1915.)

* Salicylate de soude. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Méthylsalicylate. (D. 11 janvier 1916.)

Salin de betteraves. (D. 4 février 1915.)

Salol. (D. 4 février 1915.)

* Salvarsan et néo-salvarsan (chlorydrate de dioxydiamidoar sénobenzol. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

** Sangles. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Santonine et ses préparations. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

** Sauces et condiments. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

* Savons. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Sels ammoniacaux. (D. 4 février 1915.)

* Sels de cuivre, de chrome, d'étain et de mercure. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Sel marin, sel de saline et sel gemme bruts ou raffinés. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

* Sels de radium. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Sels de thorium, de cérium et autres sels de terres rares. (D. 2 janvier 1915.)

* Sélénium. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Sérums. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Silicium. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Sodium. (D. 18 octobre 1916; A. 28 octobre 1916.)

* Soie tussah brute, tissée ou filée. (D. 10 septembre 1915; A. 20 septembre 1915.)

** Soie en cocons, grèges, ouvrées ou moulinées, teintées, bourre. (D. 24 octobre 1916; A. 2 novembre 1916.)

** Soie marine (byssus). (D. 24 octobre 1916; A. 2 novembre 1916.)

** Fils de bourre de soie et de bourrette de soie à coudre, à broder, à passementerie, mercerie et autres, de soie artificielle. (D. 24 octobre 1916; A. 2 novembre 1916.)

** Tissus de soie, de bourre de soie pure ou mélangée d'autres matières textiles et tissus de toutes sortes en soie artificielle. (D. 24 octobre 1916; A. 2 novembre 1916.)

Son et autres issues de mouture (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916.)

* Soude (Hyposulfite de). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Soude caustique. (D. 2 janvier 1915.)

Carbonate de soude. (D. 6 novembre 1915.)

Soufre et pyrites. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915 et 10 février 1917.)

* Soupes comprimées ou desséchées. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Sparte, fibres de coco, piassava, istle, écorce de tilleul (D. 2 mars 1916; A. 16 mars 1916.)

Stéatite (craie pour tailleurs, craie de Briançon). (D. 15 août 1916.)

Sucres bruts, sucres raffinés et candis. (D. 2 janvier 1915.)

Sucre de lait. (D. 22 avril 1916.)

Sulfate de cuivre et verdets, bouillies et poudres cupriques. (D. 4 février 1915.)

* Sulfate de soude. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Sulfate de zinc. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Sulfonal. (D. 2 janvier 1915.)

Sulfures de carbone, de sodium. (D. 10 juillet 1915.)

* Tabacs de toutes espèces. (D. 23 août 1916; A. 30 août 1916.)

* Tale. (D. 15 août 1916; A. 2 septembre 1916.)

* Tapiocas. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Tapis de pied. (D. 22 avril 1916; A. 6 mai 1916.)

* Tartre. (D. 11 janvier 1916; A. 12 juillet 1916.)

Tartrate de potasse. (D. 11 janvier 1916.)

* Tartrates alcalins autres que le tartrate de potasse. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Teintures dérivées du goudron de houille (alizarine, aniline, etc.). (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916.)

Térébenthine (Essence de) (D. 2 janvier 1915.)

** Térébenthine (Produits contenant de l'essence de). (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Terpine. (D. 4 février 1915.)

Terres d'infusoires. (D. 4 février 1915.)

Tétrachlorure de carbone. (D. 10 novembre 1916.)

* Thé. (D. 11 août 1916; A. 2 septembre 1916.)

Théobromine. (D. 2 janvier 1915.)

Termomètres médicaux. (D. 22 avril 1916.)

Thorium. (D. 22 avril 1916.)

* Thymol et ses préparations. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Tinctoriaux (Baies, écorces, feuilles, herbes, lichens, racines, bruts ou moulus). (D. 22 avril 1916; A. 6 mai 1916.)

Tissus de coton écrus ou blanchis, armure toile, pesant plus de 22 kilog. les 100 mètres carrés confectionnés ou non. (D. 4 février 1915.)

* Tissus de coton confectionnés ou non (voir confections) à l'exception des précédents. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

** Tissus de fibres végétales. (D. 10 novembre 1916; A. 20 novembre 1916.)

Tissus de jute écrus, armure toile, pesant plus de 30 kilog. les 100 mètres carrés et sacs de jute. (D. 4 février 1915, 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916.)

* Tissus de jute à l'exception des précédents. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Tissus de laine pour habillement pesant 400 grammes et plus le mètre carré de couleur uniforme. (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916.)

* Tissus de laine à l'exception des précédents. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Tissus de lin, écrus ou blanchis, armure toile, pesant plus de 27 k. 500 les 100 mètres carrés. (D. 4 février 1915 et 11 janvier 1916.)

* Tissus de lin à l'exception des précédents. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Tissus de chanvre. (D. 4 février 1915 et 11 janvier 1916.)

Tissus propres à la confection des ballons. (D. 2 janvier 1915.)

* Tissus de ramie. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Tissus de soie (voir soie).

Titane (métal, minéral). (D. 11 janvier 1916.)

* Titane (Sels de). (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Tourbe. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Tourteaux de graines oléagineuses. (D. 2 janvier 1915; A. 24 février 1915.)

Tourteaux et autres produits propres à la nourriture du bétail non compris les précédents. (D. 11 janvier 1916.)

* Trional. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

* Tungstène (métal sous toutes ses formes) à l'exception du minéral. (D. 11 janvier 1916; A. 12 février 1916.)

Trioxyméthylène. (D. 4 février 1915.)

* Urée et ses composés. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Urotropine (hexaméthylène tétramine) et ses préparations. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

* Vaccins. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Vanadium (métal, minerai). (D. 11 janvier 1916.)

* Vanadium (Sels de) (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

** Vanille. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)

* Varechs et autres algues servant à l'extraction de l'iode. (D. 2 mars 1916 ; A. 16 mars 1916.)

Vaseline. (D. 9 décembre 1915.)

Ventilateurs de 50 à 250 kilog. (D. 4 février 1915.)

* Vernis. (D. 18 octobre 1916 ; A. 20 octobre 1916.)

* Véronal (acide diéthylbarbiturique) et véronal sodique. (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

Verres de lunettes et d'optique. (D. 13 mars 1915.)

Vessies, enveloppes et membranes pour charcuterie. (D. 11 janvier 1916.)

** Vêtements imperméables. (D. 10 novembre 1916 ; A. 20 novembre 1916.)

Viandes fraîches et viandes conservées par un procédé frigorifique. (D. 2 janvier 1915.)

Viandes fumées. (D. 11 janvier 1916.)

Viandes salées. (D. 4 février 1915.)

* Vins. (D. 10 septembre 1915 ; A. 20 septembre 1915.)

Voitures automobiles, tracteurs de tous systèmes, pneumatiques et tous objets bruts ou confectionnés de matériel naval ou militaire ou de transport. (D. 2 janvier 1915.)

* Volailles mortes à l'état frais ou conservées par un procédé quelconque. (D. 24 décembre 1915 ; A. 7 janvier 1916.)

Zinc (minerai et métal pur ou allié.) (D. 2 janvier 1915 et 11 janvier 1916.)

* Zinc (Ouvrages en). (D. 11 janvier 1916 ; A. 12 février 1916.)

NOTE IMPORTANTE. — La sortie de Guinée est en outre interdite aux articles d'alimentation prohibée à l'exportation et provenant de l'importation.

